



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal mercredi 20 avril 2016

Membres présents : Frédéric BUDAN, Gilles DEGENEVE, Gérard FORAY, Floriane MUHLEMATTER, Florent BENOIT, Emma PARENT, Sylvie RINALDI, Franck SAUTIER, Micheline BAROZIER, Daniel ZUABONI, Monique AVANTHAY, Caroline BILLOT, Fabrice DOMERGUE

Excusés : Frédérique GUILLET, Sylvie MELCONIAN

1. Désignation du secrétaire de séance

Florent BENOIT est désigné en tant que secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu

Le compte rendu de la séance du 30 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

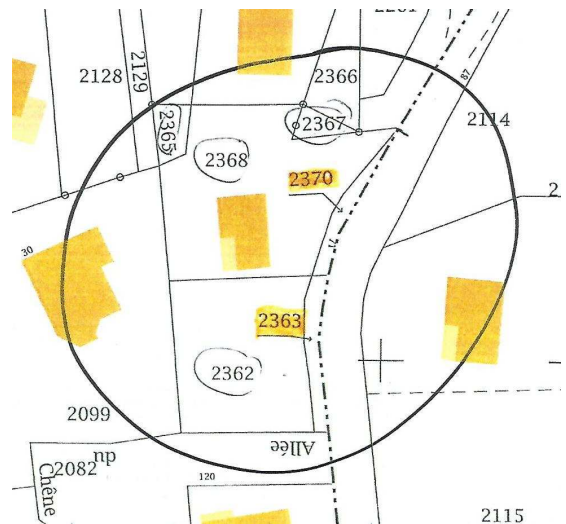
3. Cession de terrain Maurice LION / VULBENS

Monsieur le Maire rappelle que l'emplacement réservé n°9 au PLU a pour vocation de prévoir l'élargissement de la Vy du Crêt pour une meilleure desserte du secteur. Dans le cadre de la vente de son terrain adjacent, Maurice LION accepte de céder gratuitement à la commune les parcelles A 2363 pour 32 m² et A 2370 pour 25 m².

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la cession gratuite des parcelles A 2363 et A 2370 appartenant à Maurice LION au profit de la commune de VULBENS

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire



4. MAPA travaux / Rénovation de la mairie

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché à procédure adaptée a été lancé pour la rénovation et la mise aux normes du bâtiment de la Mairie. La majorité des lots a été attribuée par délibération du 30 mars 2016 mais 2 lots ont été déclarés infructueux.

Une nouvelle consultation a donc été publiée le 05/04/2016, avec une remise des offres au 18/04/2016 à midi. La commission d'analyse des offres s'est réunie le 18/04/2016 à 14h afin d'étudier les offres reçues pour les lots 3 et 4.

Monsieur le Maire fait part au Conseil des conclusions de la commission et l'invite à se prononcer sur l'attribution du marché.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue les lots 3 et 4 du marché de rénovation de la mairie aux entreprises suivantes :

LOT		ENTREPRISE	MONTANT HT	Estimation
Lot 03	Enduit Monocouche	DORREGO	51 979,98 €	35015 €
Lot 04	Menuiseries extérieures	ZANCANARO	66 636,00 €	57 530 €
TOTAL			118 615,98 €	
TOTAL GLOBAL			1 243 940,53 €	

Autorise Monsieur le Maire à signer ces marchés et toutes pièces nécessaires à leur mise en œuvre.

5. Consultation chantier de désamiantage

Monsieur le Maire rappelle que le bureau de contrôle Alpes Contrôle avait été mandaté pour effectuer un diagnostic Amiante avant travaux pour le chantier de rénovation de la mairie. Au terme du rapport du 17/03/2016, il a été conclu que de l'amiante est présente dans les locaux.

Une consultation auprès d'entreprises spécialisées dans le désamiantage a donc été menée le 05/04/2016. Les réponses reçues sont les suivantes :

- MEGEVAND 29 795,80 € HT (visite du site faite)
- BENEDETTI n'a pas répondu
- VALGO 21 300 ,00 € HT (visite du site faite)
- QUALIT'R 24 000,00 € HT (pas de visite du site)
- TRIBAT Intervention impossible avant la dernière semaine de juillet

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue le marché de désamiantage de la mairie à l'entreprise VALGO pour un montant de 21 300 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer ce marché et toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

6. Subvention matériel pour psychologue scolaire et enseignant RASED

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention présentée par la Directrice de l'école de VULBENS pour permettre à la psychologue scolaire et à l'enseignante spécialisée du RASED d'acquérir du matériel spécifique pour 320 €.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue une subvention de 320 € à l'APE pour qu'elle achète du matériel à la psychologue scolaire pour 120 € et à l'enseignante RASED pour 200€.

7. Informations

✓ Vie du village

La fibre optique pour les particuliers devrait être déployée en 2018 pour le secteur de l'entrée de Vulbens côté zone des Chavannoux mais pas avant 2025 pour le reste du village.

✓ Vie du territoire

Le constat de la nécessité d'un nouveau collège est désormais établi, sa localisation dans le secteur du Vuache également. Il faut maintenant déterminer où il sera implanté. Le projet devrait voir le jour à l'horizon 2020.

- ✓ Les comptes-rendus du Conseil municipal, des commissions de la CCG, du SIPV, du SIAV et du SPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr (n'hésitez pas à consulter les actualités, le site est régulièrement mis à jour) et sur le site internet de la CCG www.cc-genevois.fr.

La séance est levée à 21h.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 18 mai 2016 à 19h, dans la salle du conseil temporaire, dans la partie bungalow de la mairie provisoire.

